

Pôle Cohésion Sociale et Solidarités
Direction des Solidarités en Territoire
Agence Territoriale de la Cohésion Sociale Gap-Durance

Offre d'emploi

Médecin PMI MDS Fangerots

i65-PT00152

Le Département des Hautes-Alpes regroupe aujourd'hui plus d'un millier d'agents territoriaux au service du département et de ses citoyens. Il recrute régulièrement des collaboratrices et collaborateurs pour améliorer la qualité du service rendu aux Haut-Alpins.

Informations statutaires

Emploi permanent : Oui

Filière(s) : Filière médico-sociale

Catégorie(s) : A

Cadre(s) d'emplois : Médecins territoriaux

Descriptif du poste

Descriptif de l'emploi

Le Département des Hautes-Alpes recherche un(e) Médecin de Protection Maternelle et Infantile.

Missions / Activités

Participation à la mise en œuvre et à la réalisation de la mission PMI sur le territoire, en lien avec le chef de service d'agence

- Évaluer les besoins de santé sur son territoire à partir de l'analyse des certificats de santé, des statistiques et de l'expérience de terrain.

- Participer à la réflexion et aux propositions des objectifs PMI avec le service Prévention Santé et Offre d'Accueil (PSOA) : Réunion mensuelle avec les autres médecins de PMI de territoire et le service PSOA : évolution de la législation, adéquation des moyens, mise en œuvre des objectifs PMI...

- Être responsable de l'organisation et de l'application, au niveau de l'AT des politiques médico-sociales conférées par la loi à la mission PMI :

Mesures de prévention médicale, psycho sociale et d'éducation à la santé en faveur des futurs parents et des enfants,

Actions d'accompagnement psycho-social des femmes enceintes et des parents, particulièrement les plus démunis,

Actions de prévention, de dépistage de handicap des enfants de moins de 6 ans ainsi que des conseils aux familles pour la prise en charge de ces handicaps ;

- Définir avec les personnels concernés et en lien avec le chef d'AT l'organisation :

de l'accueil médico-social au sein de leur territoire,

des entretiens prénataux précoces,

des permanences, visites à domicile,

d'actions collectives.

- Organiser et réaliser :

des consultations de PMI (pédiatriques et ou de planification),

des bilans en école maternelle enfants de 3-4 ans ;

Participation à la mission « modes d'accueil »

- Travailler en partenariat avec les professionnels du champ de la périnatalité et de la petite enfance :

Maternité, staff maternité/pédiatrie, analyse déclarations de grossesse et certificats de santé...,

Hôpital, CAMSP, MDPH, pédopsychiatrie, Éducation Nationale, médecins libéraux...

Participation à la mission de prévention et protection de l'enfance

- Participer au suivi médical des enfants confiés : suivi ou coordination de suivi des enfants confiés à l'ASE selon le protocole en vigueur ;

- Travailler dans le cadre de l'adoption ;

- Conseiller techniquement les personnels concernés, notamment lors des synthèses autour de l'accompagnement des familles et/ou lors des Instances Enfance Famille et au cours de l'évaluation des IP.

Animation de l'équipe des agents intervenant sur la mission PMI

- Organiser des réunions autour des pratiques en PMI (de l'accompagnement des familles et des femmes enceintes) dans le cadre de la prévention médico-sociale périnatale et de la petite enfance ;

- Donner un avis technique sur les besoins et demandes de formation spécifiques à la PMI.

Favoriser la transversalité

- Participer à la cohésion de l'action médico-sociale en transversalité, notamment lors des comités de coordination de l'agence de résidence administrative,

- Participer ponctuellement au CS-AT, dans un but de transversalité et cohérence de l'action médico-sociale,

- Participer à l'élaboration du rapport d'activité annuel de la mission, sur l'agence,

- Conseiller techniquement les autres travailleurs sociaux et médicosociaux du secteur quant aux questions relatives à la santé.

Spécificités du poste / Conditions d'exercice

Conditions et Contraintes d'exercice :

• Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur

• Règlement des usages numériques

• Règlement des usages véhicules

• Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602

Formation à l'habilitation électrique : Non

Formation à la conduite d'engins : Non

Formations spécifiques en lien avec le métier exercé.

Risques Professionnels :

Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité

Unité de travail : Maisons des Solidarités

Règlement Habillement et Équipements de Protection Individuel (EPI) : Non

Obligation de port de vêtements et équipements de protection individuelle (EPI) : Non

Rémunération / RIFSEEP

RIFSEEP : Classification / Cotation : A4

Avantages

• Une souplesse dans la gestion de votre temps de travail : 5 modalités d'organisation possible

• Tickets restaurant : valeur faciale 7€ - (60% pris en charge par l'employeur soit 4.20€) par jour entier travaillé

• Participation prévoyance et mutuelle santé :

• Action sociale : collectivité adhérente au CNAS (équivalent d'un comité d'entreprise qui propose de nombreuses prestations au personnel du Département, dont les chèques vacances)

• Amicale du personnel

Profil du candidat recherché

Prérequis (formations, diplômes, permis)

Permis de conduire : B

Diplômes et formations souhaitées : Doctorat en médecine de préférence avec une spécialité en pédiatrie

Formation aux premiers secours souhaitées (SST, GQS, PSC...)

Compétences

Bureautique : EXCEL / WORD / POWERPOINT

Application métier : Solis

Détails :

- Formation et évaluation des pratiques professionnelles ;
- Développement Professionnel Continu (DPC) ;
- Transmission des éléments du rapport d'activité de la mission sur l'agence et des statistiques s'y référant ;
- Participation au fonctionnement de l'équipe :
 - Participer aux réunions d'équipe et de groupe « métier » et aux différentes instances,
 - Remplacer et venir en renfort éventuel et ponctuel auprès de l'équipe, en cas d'absence d'un autre médecin sur le secteur de l'agence ;
- Contribution à la formation des professionnels par l'accueil et l'accompagnement de stagiaires.

Expériences

- Compétences médicales dans le domaine de l'enfance ou de la planification ;
- Connaissances en santé publique souhaitées ;
- Sens de l'écoute ;
- Sens de l'organisation et du travail en équipe ;
- Capacité à mener des actions de partenariat ;
- Capacité à élaborer et conduire des projets.

Informations complémentaires

Temps de travail : Temps non complet 60%

Nb de poste(s) à pourvoir : 1

A pourvoir le : 01/03/2026

Date de publication : 23/12/2025

Limite de candidature : 01/02/2026

Modalités de recrutement

Par voie statutaire ou contractuelle

Contacts

Contact RH : Service Recrutement, Formation et Evolutions Professionnelles (recrutement.mobiliteinterne@hautes-alpes.fr - 04 92 40 38 77)

Contact Métier : (-)